

— LA —  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 — DE MONTREAL —

**SOMMAIRE**

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Correspondance romaine. — VI Aux prières. — VII Les miracles et les reliques de Jeanne d'Arc. — VIII Nos fêtes du travail. — IX M. Clemen-  
 ceau contre les églises. — X Exhortation de Notre Très Saint-Père le pape Pie X au clergé  
 catholique à l'occasion du cinquantième anniversaire de son ordination. — XI Regardez la  
 sainte Hostie. — XII Evangile du XVIe dimanche après la Pentecôte. — XIII Conversions  
 dans les Etats-Unis. — XIV Espérantistes catholiques. — XV Au Bon-Pasteur: cérémonie  
 religieuse. — XVI Soeurs de Miséricorde: cérémonies religieuses. — XVII Avis.

**AU PRONE**

**Le dimanche, 27 septembre**

On annonce :

Les exercices du mois d'octobre ;

Le premier vendredi du mois ;

La fête du Saint-Rosaire ;

*Dans le dioc. de Montréal, la collecte pour les hôpitaux ;*

*Dans le dioc. de Joliette, la collecte pour les séminaristes ;*

*Là où la confrérie du Saint-Rosaire est établie, l'indulgence plénière  
 toutes quoties.*

NOTE. — *On peut se confesser dès le vendredi pour gagner l'indulgence  
 toutes quoties de la fête du Saint-Rosaire.*

**OFFICES DE L'EGLISE**

**Le dimanche, 27 septembre**

DIOC. DE MONTRÉAL, DE VALLEYFIELD ET DE JOLIETTE :

Fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, *double maj.* ; (fixée du dim.  
 précéd.) ; mém. du 16e dim. après la Pent. et des Ss Côme et Damien ;  
 préf. de la Ste Vierge ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. 1o de  
 S. Wenceslas, 2o du dim., 3o des Ss Côme et Damien.

HORS DES DIOC. DE MONTRÉAL, DE VALLEYFIELD ET DE JOLIETTE :

Office du 16e dim. après la Pent., *semi-double* ; mém. des Ss Côme et  
 Damien ; 3e or. *A cunctis* ; préf. de la Trinit. — Vêpres du dim ; au  
*Magnif. ant. Cum* ; mém. de saint Wenceslas et des Ss Côme et Damien ;  
 Suffrages.

## TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 4 octobre

**DIOCÈSE DE MONTRÉAL.** — Fête des titulaires du saint Rosaire (Villeray et Longue-Pointe); du 29 sept., saint Jérôme; du 30 sept., sainte Sophie; du 1 oct., saint Remi; du 2 oct., saints Anges Gardiens (Lachine).

**DIOCÈSE D'OTTAWA.** — Fête des titulaires de saint François d'Assise (Hintonburg) et du saint Rosaire (Pointe-au-Chêne); du 1 oct., saint Remi (Amherst); du 3 oct., saint Gérard (Montarville).

**DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE.** — Fête du titulaire de saint François d'Assise (Frelisburg); du 2 oct., saints Anges Gardiens (Rouville).

**DIOCÈSE DE SHERBROOKE.** — Fête du titulaire du saint Rosaire (Sawerville); du 2 oct., saints Anges Gardiens (Ham Nor.).

**DIOCÈSE DE NICOLET.** — Fête du titulaire du saint Rosaire; du 1 oct., saint Remi (Tingwick).

**DIOCÈSE DE PEMBROKE.** — Fête des titulaires de saint François d'Assise (Aldfield-Sud) et du saint Rosaire (Ville-Marie et Griffith); du 2 oct., saints Anges Gardiens (Albany).

J. S.

### Prières des Quarante-Heures

MARDI,	29 SEPTEMBRE	— Sainte-Geneviève.
JEUDI,	1 OCTOBRE	— Sainte-Thérèse.
SAMEDI,	3	— Villeray.

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 26 août 1908.

**L** est un fait : lorsqu'une administration socialiste remplace une administration catholique et honnête, il lui suffit pour conquérir les suffrages et rattacher à son char ceux qui l'ont portée au pouvoir, de partir en guerre contre l'Église. Vous n'avez point le droit de vous plaindre, disent ces administrateurs modèles, nous pourchassons les religieux, nous enlevons l'enseignement religieux de l'école. Et puis, si les choses ne marchent pas comme nous le voudrions, la faute en est aux cléricaux, lisons catholiques, qui entravent notre action, mettent des bâtons dans les roues,

s'opposent aux réformes que nous méditons et les font avorter. En sorte qu'en dernière analyse, vainqueurs ou vaincus, ce sont toujours les catholiques qui ont tort.

— Et c'est ce que l'administration bloccarde de la ville de Rome essaye en ce moment de faire croire au public. Comme après une année d'existence elle n'a pu rien faire, que toutes ses promesses se sont évanouies en fumée, que tout est devenu plus cher, maisons, viandes, poissons, etc., elle déclare maintenant que si les choses ne marchent pas mieux, c'est la faute aux catholiques qui, embusqués dans tous les coins, tirent à boulets rouges sur l'administration, et comme ils ont une grosse influence, disposent, directement ou indirectement, de capitaux considérables, refusent tout concours à la ville et même empêchent les autres de lui ouvrir leur bourse. Il n'est pas difficile de croire que ces reproches sont au fond l'expression de la vérité, mais aussi il est par trop naïf de penser que les catholiques vont apporter leur or à l'administration socialiste et lui donner l'occasion de le gaspillier pour le plus grand bonheur des frères et amis. L'administration nouvelle avait des plans magnifiques ; cent millions au bas mot étaient nécessaires pour les réaliser, aussi pour parler l'argot, quelle *gratte* pour les bloccards. Malheureusement pour eux, et heureusement pour les finances municipales, l'argent n'est point venu, c'est ce qui nous vaut actuellement une série inédite de Lamentations sur la ruine de projets si profitables à ceux qui les avaient conçus.

— Mais pour faire diversion et empêcher le public de plonger un regard indiscret dans l'administration Capitoline, les administrateurs, la *Giunta* comme on l'appelle en Italie, se lancent dans l'anticléricisme. Ils ont repoussé l'enseignement religieux et ont licencié toutes les personnes qui le donnaient. Toutefois, le résultat n'a pas été ce qu'on attendait. Les catholiques, se servant de la loi même qui laissait cet ensei-

gnement facultatif et autorisait à le faire donner dans l'école en-dehors des heures de classes par des maîtres patentés, ont fait signer par les pères de famille des déclarations de leur volonté que leurs enfants reçussent l'enseignement religieux. Parmi les maîtres laïques, un bon nombre a consenti à donner cet enseignement. Cela ne faisait pas l'affaire de la municipalité. Aussi elle cherche autre chose. Le crucifix doit se trouver, de par la loi, dans les écoles ; il est considéré comme un meuble scolaire, et bien que l'enseignement religieux soit banni de l'école, sa plus haute expression, le crucifix, est resté. On fait maintenant circuler dans le public des pétitions pour demander qu'on arrache le Christ des murs de l'école, et quand le mouvement aura pris un peu d'extension, la ville alors se mettra elle-même en avant.

— Comme on le voit, tout n'est pas rose dans l'administration bloccarde et la conduite des catholiques l'empêche de faire tout le mal qu'elle voudrait. Les Romains commencent aussi à se remuer ; ils s'organisent, et sous la direction et l'impulsion de Pie X, prennent contact entre eux, se sentent les coudes et unissent leurs efforts. Je ne crois pas que les catholiques veuillent dans les prochaines élections qui se feraient en novembre, assure-t-on, entrer en lice. Le pape maintient encore le *non expedit*, et puis il y aurait le grave danger d'être battu et de faire former à la Chambre le bloc contre les catholiques coupables d'être en minorité. C'est là un des périls les plus considérables que l'on aurait à courir, et qu'il serait bien difficile, pour ne pas dire impossible, de conjurer.

— La pinacothèque Vaticane a été installée par Pie IX au commencement de son pontificat. Les locaux où il réunit ces chefs-d'œuvres n'étaient pas très solides, aussi était-on obligé d'user de certaines précautions et d'empêcher l'affollement des visiteurs, qui n'entraient que par groupe de trente ou qua-



rante. Pie X a résolu de la placer dans un autre endroit d'un accès plus facile, et où ces précieux monuments de l'art seraient mieux gardés et plus protégés. Il a pris pour cet effet la galerie de Michel-Ange, qui d'un côté regarde la cour du Belvédère et conduit à la rue du Musée, où sera la nouvelle entrée. Mais le pape ne se contente pas de changer de place la Pinacothèque en lui donnant des salles plus grandes, plus lumineuses, où les tableaux seront mieux en valeur, il augmente la collection et y réunira près de 400 autres tableaux. Il y a dans le palais de Saint-Jean de Latran un commencement de musée chrétien qui contient de véritables trésors, retables en bois doré et peints, Madonne de Crivelli, etc. D'autres peintures sur bois appartenant aux XIIIe et XIVE siècles se trouvaient dans les locaux de la bibliothèque Vaticane. Le pape a donné ordre de tout réunir dans cette nouvelle Pinacothèque qui deviendra ainsi le plus riche musée de Rome, et prouvera à sa manière comment l'Eglise cultive les arts et conserve ses trésors. On a dû pour ce motif fermer la Pinacothèque et elle ne sera réouverte probablement que vers la fin de l'année, car il faudra un temps assez considérable à cause des multiples précautions à prendre pour le transport de ces toiles, puis pour leur mise en place. Toutefois on espère que l'on pourra visiter la nouvelle Pinacothèque avant la fin de l'année 1908.

DON ALESSANDRO.

---

### AUX PRIERES

---

Sœur Marie de Saint-Yves, née Rachel Clermont, professe choriste, des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Montréal.

Sœur Marie-Ludivine Boutin, des Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus, décédée à Montréal.

Sœur Saint-Jacques-Kisaï, née Marie-Julie Leclair, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

Sœur Sainte-Marie-Alix, née Marie-Alix-Laure Larue, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal.

## LES MIRACLES ET LES RELIQUES DE JEANNE D'ARC

**N** jour, au courant d'une audience, pendant que Pie X causait paternellement avec des pèlerins français, un prêtre dit au pape: « Saint-Père, nous serions si heureux que vous canonisiez Jeanne d'Arc ! » Et Pie X répondit avec un sourire: « Je ne demande pas mieux; mais qu'elle fasse des miracles ! » Le pape faisait allusion aux difficultés spéciales de cette cause si chère à la France. Il fallait à la Congrégation des Rites deux miracles de premier ordre; dûment constatés et inattaquables. Or, ainsi que nous l'avons dit, les enquêtes en ont établi trois, très solidement constatés par les médecins: une religieuse française guérie d'une tuberculose et deux femmes du peuple, une Française, une Napolitaine, guéries d'un cancer. Toutes trois étaient désespérées; après une neuvaine à Jeanne d'Arc, la guérison se produisit subitement.

Il n'est pas douteux que les grâces seront obtenues en abondance par l'intercession de l'héroïne quand on ne la considérera plus simplement comme une figure historique, mais comme une sainte. Dans une paroisse des Basses-Alpes (Beauvezer), il y a quelques années, une famille qui avait de gros troupeaux voyait la maladie les lui décimer affreusement. Elle fit la promesse d'une statue de Jeanne d'Arc à l'église; le mal cessa. Mgr Hazera permit de placer la statue dans l'église pourvu qu'elle ne fût pas sur un autel et qu'on ne brûlât pas de cierges devant. On ne pourra le faire qu'après le jugement de l'Eglise, dans quelques mois, puisque la cause va très bien.


On s'est demandé, à l'approche de la béatification, s'il existe des reliques de la Vénérable. De son corps, rien, car le bocal existant à Chinon et contenant des os calcinés avec l'inscription, très vieille, qui porte que ces os furent ramassés sous le

bûcher de Rouen, n'a pas pu donner lieu à un jugement d'authenticité. Les Oratoriens d'Orléans avaient encore, jusqu'en 1792, le chapeau de Jeanne ; ailleurs, on conservait des épées lui ayant appartenu. La Révolution est passée là-dessus. On sait ce qu'elle faisait des reliques. Mais les *Annales religieuses d'Orléans* nous apprennent qu'il existe au château de Pinon une épée reconnue authentique. Si les preuves sont suffisantes, ce sera peut-être la seule relique qui reste à la France de celle qui l'alma tant et la sauva.

---

## NOS FETES DU TRAVAIL

---

ES deux premiers dimanches de septembre ont vu se dérouler sous les voûtes de l'antique église Notre-Dame de bien belles cérémonies. Plus que jamais les masses ouvrières, par le simple jeu des institutions démocratiques, sont appelées à prendre une part importante dans la vie et la direction des grands courants populaires. On peut estimer que le peuple, si intelligent et si sérieux qu'il soit, est plutôt mal préparé à prendre en ses propres mains la gouverne de la chose publique et même celle de ses propres intérêts ; mais il y a un fait incontestable : les ouvriers, les ouvrières entendent se conduire, se diriger, se défendre eux-mêmes, par eux-mêmes, et, il est indéniable aussi qu'ils sont la force, qu'ils sont le nombre. D'ailleurs les abus d'un trop grand nombre de gens, qu'on avait accoutumé d'appeler les membres de la classe dirigeante, les vexations des puissants et des fortunés, les *trusts* des capitalistes... ont fini par légitimer bien des choses. Seulement, il faudrait qu'à l'abus ne réponde pas un autre abus, et, en pratique, c'est là le difficile : faire le juste départ entre les droits et les devoirs.

C'est dire que la classe ouvrière, plus que jamais, a besoin

d'être éclairée, d'être dirigée (au moral), d'être évangélisée. L'Eglise n'a jamais hésité devant un devoir, si délicat soit-il. Depuis plusieurs années, nous avons à Montréal, à la veille de la fête civique du travail, de magnifiques cérémonies religieuses, à Notre-Dame, pour les ouvriers de langue française, et à Saint-Patrice, pour les ouvriers de langue anglaise. En plus, cette année, sur demande à lui adressée par les organisations de nos femmes ouvrières, Mgr l'archevêque avait autorisé, pour le deuxième dimanche de septembre, à Notre-Dame, une cérémonie spéciale pour le monde ouvrier féminin.

Les trois cérémonies — les deux de Notre-Dame et celle de Saint-Patrice — ont été magnifiques. Au pied de la chaire des prédicateurs, M. l'abbé Bélanger, pour les hommes, le Rév. Père Hage, pour les femmes, à Notre-Dame, et M. l'abbé Smith, à Saint Patrice, se sont groupées des masses imposantes d'ouvriers ou d'ouvrières, qui ont écouté avec respect et religion les éloquentes allocutions des orateurs sacrés. Les deux cérémonies de Notre-Dame ont été présidées par Mgr Racicot, administrateur du diocèse en l'absence de Mgr l'archevêque. Celle de Saint-Patrice, par Mgr Gauthier, archevêque de Kingston.

Dans sa page religieuse du samedi (12 septembre), la *Presse* de Montréal a publié au sujet de ces fêtes un article de rédaction que nous croyons dans la note juste. Il nous paraît utile de le reproduire ici.

« Dimanche dernier, sous les voûtes de Notre-Dame—comme aussi dans l'église Saint Patrice—l'on a vu nos ouvriers chrétiens se réunir et participer à de splendides manifestations religieuses. Demain, ce sera, à Notre-Dame encore, le tour des membres de la « Fédération canadienne-française », ouvrières ou épouses d'ouvriers. Elles aussi, elles iront, dans l'antique et si imposante église, demander sur leur labeur la bénédiction du Dieu trois fois grand qui s'est fait jadis ouvrier, à l'atelier de Nazareth. Et ce sont là, on ne le comprend pas assez, des manifestations significatives et éloquentes.

« On ne rend pas justice, souvent, au monde des travailleurs. Le problème qui met aux prises le capital et le travail, malgré qu'il soit ancien, est toujours nouveau, je veux dire toujours à résoudre. Et ce n'est pas trop d'une bénédiction du ciel pour aider les hommes à porter moins mal sous le soleil du jour le poids du labeur matériel. Nous avons beau dire, par nos agissements humains, par nos discours et par nos écrits, l'équilibre entre les divers intérêts des hommes, reste plutôt instable. L'ouvrier, l'ouvrière ? Qui donc n'en parle pas, aujourd'hui, pour les couvrir d'éloges et de fleurs oratoires ? Mais, au fond, que fait-on pour eux ? Pendant que, parfois, des capitalistes humains voudraient les exploiter — en les pressant comme on presse une éponge, entre les bras des plus réelles nécessités ; d'autres, non moins cruels, sous prétexte de les défendre, les acculent à des misères tout aussi graves, en leur imposant des chômages ou des grèves inconsidérés. Qui dira la juste limite à garder ? Qui saura bien voir où la protection se change en oppression ? Difficile, très difficile problème ! La sagesse humaine est impuissante à le résoudre !

« Il n'y a encore, vraiment, que « la vieille chanson » dont parlait Jaurès, la vieille chanson de nos aïeux, la chanson de la foi, parce que seule elle apprend à l'homme que le travail est une peine et qu'avec lui il faut être patient. Voilà pourquoi, les ouvriers chrétiens et leurs compagnes, à l'approche du jour où l'on fête le travail, viennent en foule, aux appels de leurs prêtres, aux pieds des autels. C'est là, ils le sentent, et ils le disent, que se trouve d'abord le meilleur « réconfort ».

« Tant que le monde de nos travailleurs saura ainsi s'incliner sous la bénédiction de Dieu, entendre les leçons de son Évangile, et s'efforcer de vivre sa doctrine, soyons sans crainte, il pourra souffrir, il ne désespérera jamais. Et, l'histoire le prouve, ce n'est pas de la souffrance, mais bien de la désespérance que naissent les grandes calamités.

« Dieu des ouvriers, ami du peuple et des foules, bénissez nos travailleurs et leurs compagnes ! Honneur à leur foi et succès à leurs labeurs ! »

---

## M. CLEMENCEAU CONTRE LES EGLISES

---

**D**EPUIS le commencement d'août, les préfets de France adressent des circulaires aux maires pour leur enjoindre de s'opposer à toute rétribution des chaises et des bancs dans les églises.

C'est un ordre que M. Clémenceau a laissé à ses préfets avant de partir pour ses vacances.

Ce chef du gouvernement, le plus sectaire et le plus brutal des ennemis de l'Eglise, se dédommage, au tant qu'il est en son pouvoir, des concessions qu'il a été obligé de faire à la raison politique, dans son plan de persécution contre le catholicisme.

« Si, en effet, au milieu de toutes les mesures de spoliation et de persécution dont le clergé et les catholiques ont été victimes, sous le gouvernement de M. Clémenceau, les églises sont restées ouvertes, c'est, en grande partie, affirme l'*Univers*, au roi Edouard VII que nous le devons. Ce souverain, sage et vraiment libéral, a mis, en effet, pour condition à l'*entente cordiale* franco-anglaise, que la politique anti-religieuse du gouvernement n'irait pas jusqu'à la fermeture des églises. Tout le corps diplomatique le sait ».

« M. Clémenceau, continue le même journal, se venge de cette restriction forcée mise à la persécution, en cherchant de toutes les manières à nuire au culte et à entraver l'action du clergé. C'est dans ce but qu'il vient, en dernier lieu, de lancer ses préfets et les maires contre les curés, à propos du droit de location et de perception du prix des chaises à l'église. En s'opposant à ce que le clergé paroissial trouve une petite source de revenu dans le produit des chaises et des bancs, il espère ruiner bientôt le culte et obliger peu à peu le clergé à abandonner lui-même les églises ».

---

EXHORTATION  
DE  
NOTRE TRÈS SAINT-PÈRE LE PAPE PIE X  
AU CLERGE CATHOLIQUE  
À L'OCCASION DU  
CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE SON ORDINATION

PIE X, PAPE

CHERS FILS

SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE

**E**LLES sont profondément enracinées dans notre esprit, et elles sont très redoutables, les paroles que l'Apôtre des Gentils écrivait aux Hébreux (1) en leur rappelant le devoir de l'obéissance envers les supérieurs : *Ils veillent sur vos âmes comme devant en rendre compte*, affirmait-il avec une singulière gravité.

Cette parole s'adresse sans doute à tous ceux qui ont autorité dans l'Eglise, mais elle s'applique plus particulièrement à Nous qui, malgré Notre insuffisance, et avec la permission de Dieu, y exerçons le pouvoir suprême. Aussi ne cessons-Nous, dans Notre sollicitude, de méditer et de rechercher jour et nuit les moyens de sauvegarder et de faire progresser le troupeau du Seigneur.

(1) XIII, 17.

De toutes Nos préoccupations la principale est celle-ci : il faut que les hommes honorés du sacerdoce soient absolument tels que l'exige l'accomplissement de leur charge. Nous sommes, en effet, persuadé que c'est de là surtout qu'il faut attendre le bon état et le progrès de la religion.

C'est pourquoi, dès Notre élévation au Souverain Pontificat, bien que les nombreux mérites du clergé, considéré dans son ensemble, fussent évidents, Nous avons cru cependant devoir exhorter très instamment Nos Vénérables Frères les évêques de l'univers catholique à mettre leurs soins les plus persévérants et les plus actifs à former le Christ dans ceux qui sont destinés, en vertu de leur charge, à former le Christ dans les autres.

Nous n'ignorons pas avec quel empressement les évêques se sont acquittés de cette tâche. Nous savons avec quelle vigilance et quelle sollicitude ils se sont appliqués assidûment à former le clergé à la vertu, et Nous voulons moins les en louer que les en remercier publiquement.

Mais si Nous Nous félicitons de voir de nombreux prêtres, que ce zèle de leurs évêques a enflammés d'une sainte ardeur, faire revivre ou accroître en eux la grâce de Dieu qu'ils avaient reçue le jour de leur ordination sacerdotale, Nous avons encore à déplorer que certains autres, en divers pays, ne se montrent pas tels que le peuple chrétien, portant ses regards sur eux comme sur un miroir, ainsi qu'il convient puisse avoir des modèles à imiter.

C'est à eux que Nous voulons, par cette lettre, ouvrir Notre cœur, comme le cœur d'un père aimant qui bat anxieusement à la vue de son fils malade.

C'est sous l'inspiration de cet amour paternel que Nous ajoutons Nos exhortations à celles des évêques ; et bien qu'elles aient surtout pour but de ramener à de meilleurs sentiments les dévoyés et les tièdes, Nous voulons aussi qu'elles soient un



stimulant pour les autres. Nous montrons le chemin que chacun doit s'efforcer de suivre avec une ardeur chaque jour grandissante pour devenir, selon la belle expression de l'Apôtre, un *homme de Dieu* (2), et pour répondre à la légitime attente de l'Eglise.

Nous ne vous dirons rien qui ne vous soit connu, ou qui soit nouveau pour quelqu'un ; mais il importe à tous de se remémorer ces choses : et Dieu Nous donne l'espoir que Notre parole ne sera pas sans porter des fruits abondants.

Voici ce que Nous vous demandons avec instance : *Renouvelez-vous dans votre esprit et revêtez l'homme nouveau, créé selon Dieu dans une justice et une sainteté véritables* (3) ; et ce sera le plus beau et le plus agréable présent que vous puissiez Nous offrir en ce cinquantième anniversaire de Notre sacerdoce.

Pour Nous, quand Nous repasserons sous le regard de Dieu, *avec un cœur contrit et en esprit d'humilité* (4), les années de Notre sacerdoce, il Nous semblera que Nous expions en quelque sorte ce que Nous devons y regretter de trop humain, en vous avertissant et en vous exhortant à *marcher dignement devant Dieu et à lui plaire en toutes choses* (5).

Par cette exhortation, ce ne sont pas seulement vos intérêts que Nous défendrons, mais aussi les intérêts communs des nations catholiques, les uns ne pouvant en aucune façon être séparés des autres. En effet, le prêtre est tel qu'il ne peut pas être bon ou mauvais pour lui seul ; mais de quelles conséquences sont pour le peuple sa conduite et sa manière de vivre ! Quel immense trésor, qu'un prêtre vraiment bon, partout où il se trouve !

---

(2) I Tim., VI, 11.

(3) Ephes., IV, 23, 24.

(4) Dan., III, 39.

(5) Coloss., I, 10.

Nous commencerons donc, chers Fils, Notre exhortation en vous excitant à la sainteté de vie que requiert votre dignité.

Quiconque, en effet, exerce le sacerdoce, ne l'exerce pas seulement pour lui, mais aussi pour les autres. *Car tout pontife pris d'entre les hommes est établi pour les hommes en ce qui regarde Dieu* (6). Le Christ a exprimé la même pensée lorsque, pour montrer en quoi doit consister l'action sacerdotale, il comparait les prêtres au sel et à la lumière. Le prêtre est donc la lumière du monde, le sel de la terre. Personne, sans doute, n'ignore que cela consiste surtout pour lui à communiquer la vérité chrétienne ; mais peut-on ignorer davantage que ce ministère est à peu près inutile si le prêtre n'appuie de son exemple ce qu'il enseigne de vive voix ? Ceux qui l'écoutent pourront dire alors, injurieusement il est vrai, mais non sans raison : *Ils font profession de connaître Dieu et ils le renient par leurs actes* (7) ; et ils repousseront la doctrine et ne profiteront pas de la lumière du prêtre. C'est pourquoi le Christ lui-même, constitué le modèle des prêtres, a d'abord enseigné par l'exemple et ensuite par la parole : *Jésus a commencé par agir, il a enseigné après* (8). De même, s'il néglige la sainteté, le prêtre ne pourra en aucune façon être le sel de la terre ; car ce qui est corrompu et contaminé n'est aucunement propre à conserver : et là où la sainteté fait défaut, il est inévitable que la corruption s'introduise. Aussi le Christ, poursuivant cette comparaison, appelle de tels prêtres un sel fade, *qui n'est plus bon à rien, sinon à être jeté dehors*, et dès lors à être foulé aux pieds par les hommes (9).

Ces vérités sont d'autant plus certaines que nous n'accomplissons pas les fonctions sacerdotales en notre nom, mais au

(6) Hebr. v, 1.

(7) Cit. I, 16.

(8) Act., I, 1.

(9) Math., v, 13.

nom de Jésus-Christ. *Ainsi, dit l'apôtre, que l'homme nous considère comme les ministres du Christ et les dispensateurs des mystères de Dieu* (10) ; *c'est donc pour le Christ que nous remplissons les fonctions d'ambassadeurs* (11). C'est aussi pour cette raison que le Christ lui-même nous a placés au nombre de ses amis et non de ses serviteurs : *Je ne vous appellerai plus serviteurs... ; mais je vous ai appelés parce que tout ce que j'ai appris de mon Père, je vous l'ai fait connaître.... Je vous ai choisis et constitués pour que vous alliez et que vous portiez du fruit* (12).

Nous avons donc à remplir le rôle du Christ ; la mission qu'il nous a donnée, nous devons l'accomplir en prenant pour but celui qu'il s'est proposé. Et comme *n'avoir qu'un même vouloir et une même aversion est le propre d'une solide amitié*, nous sommes tenus, en qualité d'amis, de conformer nos sentiments à ceux de Jésus-Christ, qui est *saint, innocent et sans tache* (13). Envoyés par lui, nous devons gagner l'esprit des hommes à ses doctrines et à sa loi, en commençant d'abord par les observer nous-mêmes ; en tant que participant à son pouvoir de délivrer les âmes des liens du péché, nous avons l'obligation de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour nous préserver nous-mêmes du péché.

Mais par-dessus tout, en tant que ses ministres dans l'offrande du Sacrifice par excellence, perpétuellement renouvelé pour le salut du monde, nous devons nous mettre dans le même état d'esprit que celui dans lequel, Hostie immaculée, il s'est offert à Dieu sur l'autel de la croix. Car si, autrefois, où il ne s'agissait que d'apparences et de figures, une si grande sainteté était requise des prêtres, qu'en sera-t-il de nous, maintenant que la

(10) I Cor., IV, 1.

(11) I Cor., V, 20.

(12) Joan., XV, 15, 16.

(13) Hebr., VII, 26.

victime est le Christ ! *Combien donc ne doit pas être plus pur celui qui prend part à un tel sacrifice ? plus immaculée que le rayon de soleil, la main qui partage cette chair, la bouche que remplit un feu spirituel, la langue que rougit un sang si redoutable ? (14).*

Avec une grande justesse, saint Charles Borromée insistait sur ce point dans ses discours à son clergé : « Si nous nous rappelions, nos très chers frères, quelles grandes et saintes choses le Seigneur Dieu a déposées en nos mains, quelle force aurait cette considération pour nous porter à mener une vie digne d'hommes d'Eglise ! Qu'y a-t-il que le Seigneur n'ait mis dans ma main quand il y a déposé son Fils unique, coéternel et égal à lui ? Il a mis en ma main tous ses trésors, ses sacrements et ses grâces ; il y a placé les âmes, qui sont ce qu'il a de plus cher, qu'il a préférées à lui-même dans son amour, qu'il a rachetées de son sang ; il a mis en ma main le ciel pour que je puisse l'ouvrir et le fermer aux autres..... Comment donc pourrais-je être assez ingrat, après tant de faveurs et d'amour, pour pécher contre lui ? pour lui manquer de respect ? pour souiller un corps qui est le sien ? pour déshonorer cette dignité cette vie consacrée à son service ? »

A cette sainteté de vie, sur laquelle il est bon de prolonger encore un peu cet entretien, l'Eglise tend par de grands et incessants efforts. Les Séminaires ont été institués dans ce but : si ceux qu'on y élève en vue du recrutement du clergé doivent être instruits dans les lettres et les sciences, cependant il faut surtout qu'ils soient en même temps formés dès leurs plus tendres années à tout ce qui concerne la piété. Ensuite, comme une mère vigilante, l'Eglise, tout en faisant avancer les candidats par divers degrés que séparent de longs intervalles, n'épargne pas ses exhortations à la sainteté.

Il Nous plaît de rappeler ici ces étapes. Dès qu'elle nous a

(14) S. Joan. Chrysost., Hom. LXXXII in Matth., no 5.

enrôlés dans la milice sacrée, elle a voulu que nous prenions un engagement formel : *Le Seigneur est la part de mon héritage et de mon calice : c'est vous, Seigneur, qui me rendrez mon héritage* (15). *Par ces paroles*, dit saint Jérôme, *le clerc est averti que celui qui est lui-même la part du Seigneur ou qui a le Seigneur en partage doit se montrer tel que lui-même possède le Seigneur et soit possédé par lui* (16).

Quel grave langage tient l'Eglise à ceux qui vont être promus au sous-diaconat ! *Vous devez considérer attentivement et à plusieurs reprises quelle charge vous assumez librement aujourd'hui... ; si vous recevez cet ordre, il ne vous sera plus permis de revenir sur votre dessein, mais il vous faudra rester pour toujours au service de Dieu, et garder, avec son aide, la chasteté. Et enfin : Si jusqu'à présent vous avez été négligents en ce qui concerne l'Eglise, désormais vous devez être assidus ; si jusqu'à présent vous avez été somnolents, vous devez désormais être vigilants ; si jusqu'à présent vous avez été déshonnêtes, désormais vous devez être chastes..... Songez au ministère qui vous est conféré !*

Pour ceux qui vont recevoir le diaconat, l'Eglise adresse à Dieu cette prière par la bouche de l'évêque : *Qu'il y ait en eux abondance de toute sorte de vertus, une autorité modeste, une pudeur constante, la pureté de l'innocence et la fidélité à la discipline spirituelle. Que vos préceptes, Seigneur, resplendissent dans leurs mœurs et que leur chasteté exemplaire porte le peuple à les imiter saintement.*

Mais les avertissements qu'elle adresse à ceux qui vont recevoir le sacerdoce émeuvent encore plus profondément : *C'est avec une grande crainte qu'il faut s'élever à une si haute dignité, et l'on doit veiller à ce que ceux qui sont élus se recommandent par une sagesse céleste, des mœurs sans reproche et une continuelle obser-*

(15) Ps. xv, 5.

(16) Ep. LII ad Nepotianum, no 5.

vation de la justice..... Que le parfum de votre vie soit un des attrait de l'Eglise de Dieu, en sorte que par la prédication et l'exemple vous construisiez la maison c'est-à-dire la famille de Dieu. Plus pressant que tous est le conseil très grave qu'elle ajoute : *Conformez votre vie aux mystères que vous célébrez, ce qui est conforme aux préceptes de saint Paul : Que nous rendions tout homme parfait dans le Christ Jésus* (17).

Ainsi donc, puisque telle est la pensée de l'Eglise sur la vie du prêtre, personne n'est en droit de s'étonner de l'unanimité des saints Pères et Docteurs à enseigner sur ce point une doctrine qui à certains esprits pourrait sembler presque excessive ; toutefois, si on les étudie sagement, on ne reconnaîtra dans leur enseignement rien que de très vrai et de très juste. Cette doctrine, la voici sommairement. Entre le prêtre et un honnête homme quelconque, il doit y avoir autant de différence qu'entre le ciel et la terre ; et, pour cette raison, le prêtre doit prendre garde que sa vertu soit exempte de tout reproche, non seulement en matière grave, mais encore en matière légère. Le Concile de Trente fait sien le jugement de ces hommes si vénérables lorsqu'il avertit les clercs de fuir *même les fautes légères, parce que, commises par eux, elles seraient très graves* (18) : très graves en effet, non pas en elles-mêmes, mais en égard à celui qui les commettrait et à qui, à bien meilleur droit qu'aux édifices de nos temples, s'applique cette parole : *La sainteté convient à la maison* (19).

Or, cette sainteté, dont l'absence chez un prêtre serait funeste il faut examiner en quoi elle consiste : car quiconque l'ignorait ou se tromperait à ce sujet courrait certainement un grand danger.

---

(17) Coloss., I, 28.

(18) Sess. XXII, De reform., c. I.

(19) Ps. XCII, 5.

Il y en a qui pensent, qui osent même enseigner que le mérite d'un prêtre consiste uniquement à se dépenser sans réserve au service du prochain ; en conséquence, laissant presque entièrement de côté ces vertus par lesquelles l'homme travaille à sa propre perfection (et qu'ils appellent pour cela vertus *passives*), ils prétendent qu'il faut consacrer toutes ses forces et tout son zèle à cultiver et à pratiquer les vertus *actives*. Cette doctrine est étrangement erronée et pernicieuse. C'est d'elle que Notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, a écrit dans sa sagesse (20) : « Pour prétendre qu'il y a des vertus chrétiennes plus appropriées que d'autres à certaines époques, il faudrait oublier les paroles de l'Apôtre : *Ceux qu'il a connus d'avance, il les a aussi prédestinés à devenir conformes à l'image de son Fils* (21). Le Maître et le Modèle de toute sainteté, c'est le Christ ; c'est sur lui que doit se régler quiconque désire entrer au séjour des Bienheureux. Or, le Christ ne change pas au cours des siècles, mais il est le même hier et aujourd'hui : et il sera le même dans tous les siècles (22). C'est donc aux hommes de tous les âges que s'adresse cette parole : *Recevez mes leçons, car je suis doux et humble de cœur* (23) ; c'est à tous les temps que le Christ se montre à nous *obéissant jusqu'à la mort* (24) ; elle vaut pour tous les temps, la maxime de l'Apôtre : *Ceux qui sont au Christ ont crucifié la chair avec ses vices et ses convoitises* (25).

Ces enseignements s'adressent sans doute à tous les fidèles ; toutefois ils concernent plus immédiatement les prêtres. Que ceux-ci s'appliquent spécialement ce que, dans son zèle apostolique, Notre prédécesseur ajoutait : « Plût à Dieu qu'il y eût

(20) Ep. Testem benevolentiae ad Archiep. Baltimor., 22 jan. 1899.

(21) Rom., VIII, 29.

(22) Hebr., XIII, 8.

(23) Matth., XI, 29.

(24) Philipp., II, 8.

(25) Gal., V, 24.

maintenant un plus grand nombre d'hommes à pratiquer ces vertus comme les pratiquaient les saints des temps passés, qui, par leur humilité, leur obéissance, leur tempérance, furent *puissants en œuvre et en parole*, pour le plus grand profit, non seulement de la religion, mais encore de la société civile ! »

Ici il n'est pas inutile de faire remarquer que ce Pontife si sage a eu parfaitement raison de mentionner spécialement la tempérance, cette vertu que nous appelons, dans la langue évangélique, le renoncement. Car c'est surtout en cette vertu, cher Fils, que résident et la force et la puissance et l'efficacité de tout ministère sacerdotal ; c'est en la négligeant que le prêtre commet tout ce qui dans ses mœurs est de nature à offenser les yeux et les âmes des fidèles. En effet, si l'on travaille en vue d'un gain misérable, si l'on se mêle aux affaires séculaires, si l'on brigue les premières places et si l'on dédaigne les autres, si l'on s'attache à la chair et au sang, si l'on cherche à plaire aux hommes, si l'on compte sur les paroles persuasives de la sagesse humaine, tout cela vient de ce qu'on néglige le précepte du Christ et de ce qu'on rejette la condition posée par Lui : *Si quelqu'un veut me suivre, qu'il renonce à soi-même* (26).

Tout en insistant particulièrement sur ce point, Nous n'en avertissons pas moins le prêtre qu'en fin de compte ce n'est pas pour lui seul qu'il doit se sanctifier : car il est l'ouvrier que le Christ est *venu... louer pour sa vigne* (27), C'est donc à lui qu'il appartient d'arracher les folles herbes, d'en semer d'utiles, d'arroser, de veiller à ce que l'homme ennemi ne vienne pas semer l'ivraie sur le bon grain. Le prêtre doit dès lors prendre garde qu'un souci inconsidéré de sa perfection intime ne l'entraîne à omettre quelque devoir de sa charge se rapportant au bien du prochain, comme la prédication de la parole de Dieu,

---

(26) Matth., XVI, 24.

(27) Matth., XX, 1.



les confessions à entendre, l'assistance des malades, principalement des moribonds, l'instruction religieuse des ignorants, la consolation des affligés, le retour des égarés, enfin l'imitation parfaite du Christ, *qui passa en faisant le bien et en guérissant tous ceux qui étaient tourmentés par le démon* (28).

Mais en tout cela qu'il ait toujours présent à l'esprit le grave avertissement de saint Paul : *Ni celui qui plante ni celui qui arrose ne sont rien : mais Dieu qui fait croître* est tout (29).

Nous pouvons aller et semer dans les larmes ; nous pouvons entretenir nos semences au prix d'un labeur considérable ; mais qu'elles germent et produisent les fruits qu'on en attend, cela ne dépend que de Dieu et de son secours tout-puissant. Il importe extrêmement de considérer, en outre, que les hommes ne sont que des instruments dont Dieu se sert pour le salut des âmes ; ils faut donc qu'ils soient aptes à être maniés par Dieu. Et de quelle manière ? Croyons-nous que Dieu soit déterminé par nos qualités naturelles ou acquises à utiliser notre concours en vue de l'extension de sa gloire ? Naturellement : car il est écrit : *Dieu a choisi ce qui est insensé selon le monde pour confondre les sages ; Dieu a choisi ce qui est faible aux yeux du monde pour confondre la force ; et Dieu a choisi ce qui est humble et méprisable au gré du monde, ce qui n'est rien, pour détruire ce qui est* (30).

Il n'y a, en vérité, qu'une chose qui unisse l'homme à Dieu, une seule qui le rende agréable à Dieu et en fasse un ministre non indigne de sa miséricorde ; c'est la sainteté de la vie et des mœurs. Si cette sainteté, qui consiste surtout dans la connaissance suréminente de Jésus-Christ, manque au prêtre, tout lui manque. Car, sans elle, même les trésors d'une science remar-

(28) Act., x, 38.

(29) I Cor., III, 7.

(30) I Cor., I, 27, 28.

quable (et Nous Nous efforçons Nous-même de la promouvoir dans le clergé), même l'habileté pratique et le savoir-faire, quoiqu'ils puissent être de quelque utilité à l'Eglise ou aux individus, sont fréquemment néanmoins la source de préjudices déplorables.

Mais un homme profondément saint, fût-il le dernier de tous, combien d'œuvres merveilleuses ne peut-il pas entreprendre et mener à bonne fin pour le salut du peuple de Dieu ! De nombreux témoignages l'ont montré en tout temps. Nous en avons une preuve éclatante et dont le souvenir n'est pas éloigné dans Jean-Baptiste Vianney, ce parfait pasteur d'âmes, à qui Nous Nous réjouissons d'avoir Nous-même décerné les honneurs dus aux Bienheureux.

La sainteté seule nous rend tels que l'exige notre vocation divine, c'est-à-dire des hommes crucifiés au monde et auxquels le monde soit crucifié ; des hommes marchant dans une vie nouvelle, des hommes qui, selon le conseil de l'Apôtre (31), se montrent ministres de Dieu *par les travaux, par les veilles, par les jeûnes, par la chasteté, par la science, par la pénitence, par la suavité, par l'Esprit-Saint, par une charité sans feinte, par la sincérité du langage* ; des hommes qui n'aspirent qu'aux biens célestes et travaillent de toutes leurs forces à y conduire le prochain.

Mais parce que, comme personne ne l'ignore, la sainteté de vie est le fruit de notre volonté en tant que celle-ci est fortifiée par le secours de la grâce divine, Dieu a pourvu lui-même abondamment à ce que le don de sa grâce, si nous le voulions, ne nous fit jamais défaut ; nous pouvons l'obtenir surtout par une prière assidue. Il existe nécessairement entre la prière et la sainteté une dépendance telle que l'une ne peut, en aucune façon, exister sans l'autre. A cet égard elle est d'une vérité absolue, la parole de saint Jean Chrysostome. : *J'estime qu'il est*

---

(31) II Cor., VI, 5 et seq.

*manifeste aux yeux de tous que vivre vertueusement est tout simplement impossible sans le secours de la prière* (32) : saint Augustin conclut, de même, par ce trait : *Celui-là sait bien vivre qui sait bien prier* (33). Ces enseignements, le Christ lui-même nous les a fermement inculqués, soit par ses fréquentes exhortations soit principalement par ses exemples. En effet, pour prier il se retirait dans les déserts ou bien gravissait seul les montagnes ; il passait des nuits entières absorbé dans la prière ; il allait fréquemment au Temple, et même lorsque les foules se pressaient autour de lui, il priait, les yeux levés au ciel ; enfin, attaché à la croix, en pleine agonie, il supplia son Père avec larmes et en poussant un grand cri.

Considérons donc comme certain et bien établi que le prêtre, pour tenir dignement son rang et remplir son devoir, doit se consacrer avant tout à la prière. Trop souvent on a à déplorer qu'il le fasse plutôt par habitude que par ferveur ; qu'il récite nonchalamment l'office aux heures fixées en n'y ajoutant qu'un petit nombre de prières et qu'ensuite il ne songe à consacrer à Dieu aucun instant de la journée par de pieuses aspirations.

Le prêtre, en effet, beaucoup plus que tout autre, doit obéir au précepte du Christ : *Il faut toujours prier* (34), précepte que saint Paul recommande très instamment : *Persévérez dans la prière, apportez-y de la vigilance avec des actions de grâces* (35) ; *priez sans cesse* (36).

Que d'occasions de s'élever vers Dieu se présentent, durant le jour, pour une âme possédée du désir de sa propre sanctification non moins que du salut du prochain ! Les angoisses

---

(32) De precatone orat. 1.

(33) Hom. 17, ex. 50.

(34) Luc., XVIII, 1.

(35) Coloss., IV, 2.

(36) I Thess., V, 17.

intimes, la violence et l'opiniâtreté des tentations, le manque de vertu, l'impuissance et la stérilité des œuvres, les péchés et les négligences sans nombre, la crainte enfin des jugements divins, tout nous excite vivement à pleurer en présence du Seigneur et, après avoir obtenu son secours, à nous enrichir facilement par l'acquisition de mérites.

Nous ne devons pas pleurer seulement à cause de nous. Dans ce déluge de crimes qui va se répandant et s'élargissant partout, c'est à nous surtout qu'il appartient d'implorer et de fléchir la divine clémence ; c'est à nous de prier instamment le Christ qui, dans son immense bonté, nous prodigue toutes ses grâces dans son admirable sacrement : *Épargnez, Seigneur, épargnez votre peuple.*

Un point d'une grande importance, c'est que chaque jour un temps déterminé soit réservé à la méditation des vérités éternelles. Aucun prêtre ne peut s'en dispenser sans encourir un grave reproche de négligence et un dommage pour son âme. Saint Bernard, le très saint abbé, écrivant à Eugène III, jadis son élève, devenu depuis Pontife romain, l'avertissait franchement et instamment de ne jamais omettre la méditation quotidienne des choses divines, de ne jamais prendre excuse des occupations multiples et très graves que comporte l'apostolat suprême. Il s'efforçait de justifier sa recommandation en énumérant avec une grande sagesse les avantages de cet exercice : *La méditation purifie la source d'où elle jaillit : l'esprit. Elle règle en outre les affections, dirige les actes, corrige les excès, gouverne les mœurs, rend la vie honnête et ordonnée ; enfin, elle procure également la science des choses divines et des choses humaines. C'est elle qui précise ce qui est confus, resserre ce qui est relâché, rassemble ce qui est dispersé, scrute ce qui est caché, recherche ce qui est vrai, examine ce qui est vraisemblable, dévoile ce qui est déguisé et trompeur. C'est elle qui règle d'avance les actions et repasse ce qui a été*

*fait, afin que rien ne reste dans l'esprit qui n'ait été corrigé ou ait besoin de l'être. C'est elle qui dans la prospérité pressent l'adversité et dans l'adversité demeure pour ainsi dire insensible : deux vertus dont l'une est la force et l'autre la prudence* (37). Cet ensemble de rares services que la méditation est appelée à nous rendre nous apprend et nous avertit combien elle nous est, non seulement en tous points salutaire, mais absolument nécessaire.

En effet, quelque vénérables et augustes que soient les diverses fonctions du sacerdoce, il arrive pourtant, qu'à force de les exercer, ceux qui les accomplissent n'ont plus pour elles tout le respect religieux qu'elles méritent ; et la ferveur diminuant peu à peu, ils se laissent aller facilement à la tiédeur, et, logiquement, au dégoût des choses les plus sacrées. Ajoutez que c'est une nécessité pour le prêtre de passer sa vie pour ainsi dire *au milieu d'une société mauvaise* ; en sorte que, souvent, dans l'exercice même de sa charité pastorale, il doit redouter que l'inférieur serpent ne lui tende des pièges. Quoi d'étonnant ! N'est-il pas trop naturel que même les âmes religieuses se souillent au contact de la poussière du monde ?

Elle est donc manifeste, et combien grave, la nécessité urgente pour le prêtre de revenir chaque jour à la contemplation des vérités éternelles, afin de raffermir, par le renouvellement de vigueur qu'il y puise, son esprit et sa volonté contre toutes ces embûches.

En outre, il importe au prêtre d'être doué d'une certaine aptitude à s'élever et à tendre vers les choses du ciel, puisque son devoir rigoureux est de les goûter, les enseigner, les inculquer ; puisqu'il doit ordonner toute sa vie d'une manière si surhumaine que, quoi qu'il fasse dans l'ordre de son saint ministère, il le fasse selon Dieu, sous l'inspiration et la direction de la foi. Ce qui surtout établit et maintient le prêtre dans

---

(37) Luc., XVIII, 1.

cet état d'âme, dans cette union pour ainsi dire naturelle avec Dieu, c'est la pratique tutélaire de la méditation quotidienne ; vérité tellement évidente pour tout homme sage qu'il est inutile d'insister plus longuement.

Nous pouvons emprunter la confirmation de ces vérités, confirmation pénible assurément, à la vie des prêtres qui apprécient peu ou même prennent absolument en dégoût la méditation des choses divines. Ce sont, en effet, des hommes en qui le *sens du Christ*, ce bien si précieux, s'est presque éteint ; des hommes entièrement tournés vers les choses de la terre, en quête de frivolités, se perdant en commérages futiles, s'acquittant de leurs fonctions avec relâchement, froideur, et peut-être indignité. Jadis, imprégnés de l'onction sacerdotale toute récente, ils se préparaient avec soin à l'office, pour ne pas ressembler à des hommes qui tentent Dieu ; ils choisissaient les temps les plus propices et les endroits les plus silencieux ; ils s'appliquaient à scruter les divines révélations ; ils louaient, ils gémissaient, ils tressaillaient, ils se répandaient en prières avec le Psalmiste. Et maintenant, comme ils sont changés !

De même, ils ne gardent presque plus rien de cette piété vive qu'ils éprouvaient pour les mystères divins. Qu'ils étaient aimés alors, les tabernacles ! Leur cœur palpitait de se trouver auprès de la table du Seigneur et d'y attirer un nombre croissant d'âmes pieuses. Par quelle pureté, par quelles prières leur âme remplie de désir se préparait à la messe ! Avec quel respect ils la célébraient, en observant dans leur intégrité majestueuse ces augustes cérémonies ! Quelles expansions affectueuses dans l'action de grâces, et quelle heureuse effusion du parfum du Christ sur leur peuple !... *Rappelez-vous*, Nous vous en supplions, bien-aimés Fils, *rappelez vous... ces jours d'autrefois* (38) ; votre âme brûlait alors, nourrie des ardeurs de la sainte méditation.

(38) Hebr., x, 32.

Parmi ceux à qui pèse cette *récollection du cœur* (39) ou qui la négligent, il n'en manque pas qui ne cherchent guère à dissimuler la pauvreté intime qui en résulte, et s'en excusent sous le prétexte qu'ils se sont jetés sans réserve dans le tourbillon du ministère pour rendre de multiples services au prochain.

Erreur lamentable ! N'ayant pas l'habitude de converser avec Dieu, lorsqu'ils en parlent aux hommes ou leur donnent des conseils pour la pratique de la vie chrétienne, ils manquent totalement du souffle divin, en sorte que la parole évangélique semble presque morte en eux. Leur voix, si vantée qu'elle soit pour son habileté et son éloquence, ne rend nullement le son de la voix du Bon Pasteur, que les brebis écoutent avec profit ; elle résonne et se répand dans le vide, ce qui est parfois d'un fâcheux exemple, déshonore la religion et scandalise les bons.

Et il en est de même sur les autres terrains de leur activité ; elle ne produit aucun effet sérieux, ou très éphémère, car il lui manque la rosée céleste qu'attire en abondance la *prière de celui qui s'humilie* (40).

Et ici Nous ne pouvons pas ne pas déplorer vivement la conduite de ceux qui, entraînés par de pernicieuses nouveautés, osent soutenir un avis opposé et considèrent comme perdu le temps consacré à la prière et à la méditation. O funeste aveuglement ! Plût à Dieu que, s'examinant consciencieusement, ils reconnussent enfin à quoi aboutissent cette négligence et ce mépris de la prière. Quelle en est, en effet, la conséquence ? Un orgueil opiniâtre, dont naissent des fruits trop amers, que Notre cœur paternelle se refuse à rappeler et désire absolument supprimer.

Dieu entende ce vœu ! Que jetant sur les égarés un regard miséricordieux, il répande sur eux en telle abondance *l'esprit*

---

(39) Jer., XII, 11.

(40) Eccl., XXXV, 12.

*de grâce et de prière* qu'ils déplorent leur erreur, qu'ils rentrent de plein gré, à la joie de tous, dans les voies qu'ils ont eu tort de quitter, et qu'ils les parcourent avec plus de prudence. Comme jadis l'Apôtre (41), Nous prenons Dieu à témoin que c'est avec le Cœur même de Jésus-Christ que Nous désirons les voir tous revenir.

Qu'ils gravent donc, et vous tous, Fils bien-aimés, gravez profondément en vous Notre exhortation, qui n'est autre que celle du Seigneur Jésus-Christ : *Considérez, veillez et priez* (42). Que chacun exerce principalement son activité dans l'application à méditer pieusement ; qu'il augmente en même temps sa confiance par cette demande persévérante : *Seigneur, apprenez-nous à prier* (43). Nous avons, pour méditer, une raison spéciale, très importante : c'est la puissance de conseil et de vertu que nous y puiserons et qui nous est si utile pour la bonne direction des âmes, œuvre difficile entre toutes.

C'est à ce propos que saint Charles écrivait ce mémorable avis pastoral :

« Comprenez, mes Frères, que rien n'est aussi nécessaire aux ecclésiastiques que l'oraison mentale avant, pendant et après toutes nos actions. *Je chanterai*, dit le prophète, *et je comprendrai* (44). Vous administrez les sacrements, ô mon Frère, méditez ce que vous faites ; vous célébrez la messe, méditez ce que vous offrez ; vous récitez l'office, méditez sur Celui à qui vous vous adressez et sur ce que vous lui dites ; vous dirigez les âmes, méditez sur le sang qui les a purifiées » (45).

C'est donc à bon droit que l'Eglise nous invite à répéter sou-

(41) Philipp., 1, 8.

(42) Marc., XIII, 33.

(43) Luc, XI, 1.

(44) Ps. C, 2.

(45) Ex orationib. ad clericum.



vent ces pensées de David : *Bienheureux l'homme qui médite la loi du Seigneur, qui y fixe sa volonté jour et nuit ; tout ce qu'il fera lui réussira.*

Voici un dernier motif d'encouragement, aussi noble que tous les autres. Puisque le prêtre est appelé un *autre Christ*, et l'est vraiment en vertu de la communication des pouvoirs, ne doit-il pas de fait et en tous points se rendre et paraître tel par l'imitation de ses actes ?... *Que notre principale étude soit donc de méditer la vie de Jésus-Christ* (46).

Il importe beaucoup que le prêtre joigne à la méditation quotidienne des choses divines la lecture des livres pieux, surtout de ceux qui ont été divinement inspirés. C'est ce que saint Paul demandait à Timothée : *Applique-toi à la lecture* (47). De même saint Jérôme, instruisant Népotien de ce qui concerne la vie sacerdotale, le pressait *de ne ja mais abandonner la lecture des Saints Livres* ; et il en donnait la raison suivante : *Apprends ce que tu dois enseigner : acquiers la vraie doctrine qui a été enseignée, afin que tu sois en état d'exhorter selon la saine doctrine et de réfuter ceux qui la contredisent.* Quel profit, en effet, retirent les prêtres constamment fidèles à cette pratique ! Avec quelle saveur ils prêchent le Christ ! Comme, au lieu d'amollir et de flatter les esprits et les cœurs de leurs auditeurs, ils les poussent à devenir meilleurs et les portent à désirer les choses célestes !

Mais c'est encore à un autre titre, chers fils, que le précepte du même saint Jérôme : *Que les Livres Saints soient toujours dans tes mains* (48) peut être pour vous fécond en résultats.

Qui donc ignore l'influence immense qu'exerce sur l'esprit d'un ami la voix de l'ami qui l'avertit franchement, l'aide de ses conseils, le reprend, le relève, le détourne de l'erreur ?

(46) De Imitat. Chr., I, 1.

(47) I Tim., IV, 13.

(48) Ep. LVIII, ad Paulinum, n. 6.

*Bienheureux celui qui trouve un ami véritable .... (49) ; celui qui l'a trouvé a trouvé un trésor (50). Nous devons, dès lors, mettre les livres pieux au nombre de nos amis vraiment fidèles.*

Car ils nous rappellent sévèrement à nos devoirs et aux prescriptions de la discipline légitime ; ils réveillent dans nos cœurs les voix célestes qu'on voudrait étouffer ; ils secouent la torpeur de nos bons propos ; ils ne nous laissent pas endormir dans une tranquillité perfide ; ils nous reprochent nos affections moins recommandables ou dissimulées ; ils découvrent aux imprudents les dangers qui souvent les attendent. Ils nous rendent tous ces bons offices avec une bienveillance si discrète qu'ils sont pour nous, non seulement des amis, mais encore, et de beaucoup les meilleurs des amis. Nous pouvons en disposer à volonté ; ils se tiennent pour ainsi dire à nos côtés, prêts à toute heure à subvenir aux besoins de nos âmes ; leur voix n'est jamais dure ; leurs conseils, jamais intéressés ; leur parole, jamais timide ou mensongère.

De nombreux et remarquables exemples démontrent l'efficacité très salutaire des livres pieux ; mais elle apparaît surtout dans l'exemple de saint Augustin, car ce fut pour lui le point de départ de ses mérites immenses dans l'Eglise : *Prends, lis ; prends, lis...Je pris (les Epîtres de l'apôtre saint Paul), j'ouvris et je lus en silence.... Comme si la lumière qui donne la paix avait envahi mon esprit, toutes les ténèbres de mes doutes se dissipèrent (51).*

Au contraire, il arrive, hélas ! trop fréquemment de nos jours, que des membres du clergé se laissent peu à peu envahir par les ténèbres du doute et s'engagent dans les voies perverses du siècle, surtout parce qu'ils préfèrent aux livres pieux et

(49) Eccli., xxv, 12.

(50) Eccli., vi, 14.

(51) Conf., l. VIII, c. xii.

divins toutes sortes de livres très différents et une multitude de journaux qui répandent à profusion l'erreur subtile et la corruption.

Tenez-vous sur vos gardes, fils bien aimés : ne vous fiez pas à votre âge avancé, ne vous laissez pas abuser par cette espérance illusoire que vous pourrez ainsi pourvoir au bien commun d'une manière plus efficace. Ne sortez pas, soit des limites tracées par les lois de l'Eglise, soit de celles que reconnaissent la prudence et l'amour que l'on doit avoir pour soi-même. Quiconque, en effet, laisse une seule fois son esprit s'imprégner de ces poisons échappera très rarement aux conséquences désastreuses du fléau dont il aura introduit le germe.

Or, le profit que le prêtre attend, soit de ses lectures pieuses, soit de la méditation des choses célestes, sera certainement plus abondant s'il a recours à une sorte de criterium lui permettant de reconnaître s'il s'applique dans un esprit vraiment religieux à faire passer dans la pratique de sa vie ses lectures et ses méditations. Rien de mieux sous ce rapport que l'excellent conseil que donne saint Jean Chrysostôme principalement aux prêtres. Chaque jour, à l'approche de la nuit, avant que le sommeil ne vienne, *fais comparaître en jugement ta conscience, demande-lui qu'elle te rende ses comptes, et si tu as conçu de mauvais desseins durant le jour.....perce-les, déchire-les et fais-en pénitence* (52).

Combien cet exercice est opportun et fécond pour la vertu chrétienne, les maîtres les plus sages de la vie spirituelle le démontrent excellemment par les meilleures raisons et exhortations. Il Nous plaît de citer ce passage remarquable de la règle de saint Bernard : *En investigateur diligent de ta pureté d'âme, sou mets ta vie à un examen quotidien. Recherche avec soin en quoi tu as gagné, en quoi tu as perdu..... Applique-toi à te con-*

---

(52) Exposit. in Ps. iv, no 8.

*naître toi-même.... Mets sous tes yeux tous les manquements. Mets-toi en face de toi-même comme en face d'un autre ; et dans cet état, frappe-toi la poitrine* (53).

Ce serait une honte, en vérité, que sur ce point se vérifiât la parole du Christ : *Les enfants du siècle sont plus sages que les enfants de lumière* (54). Voyez, en effet, avec quelle application ils s'occupent de leurs affaires : comme ils font souvent la balance de leurs dépenses et de leurs recettes ; avec quelle attention et quelle rigueur ils établissent leurs comptes ; combien ils s'affligent de leurs pertes et s'excitent eux-mêmes vivement à les réparer. Quant à nous, qui peut-être brûlons du désir d'arriver aux honneurs, d'accroître notre patrimoine, d'obtenir uniquement de la renommée et de la gloire par notre science, nous traitons avec mollesse et dégoût la plus importante et la plus difficile de toutes les affaires, à savoir l'acquisition de la sainteté. A peine de temps en temps nous recueillons-nous et examinons-nous notre âme ; dès lors, celle-ci croît d'une façon tout à fait désordonnée comme la vigne du paresseux, dont il est écrit : *J'ai traversé le champ du paresseux et le vignoble de l'insensé ; et les orties l'avaient entièrement envahi, les épines en couvraient la surface et le mur de pierres était écroulé* (55). Cette situation s'aggrave du fait que les mauvais exemples qui mettent en péril la vertu même du prêtre vont se multipliant autour de lui ; de sorte qu'il doit redoubler chaque jour de vigilance et d'efforts généreux. Il est d'expérience que celui qui se livre fréquemment à un sévère examen de ses pensées, de ses paroles et de ses actions, a plus de force pour détester et fuir le mal en même temps que plus de zèle et d'ardeur pour le bien.

(53) *Meditationes plissimæ*, c. v, De quotid. sui ipsius exam.

(54) Luc., XVI, 8.

(55) Prov., XXIV, 30, 31.

Il est également démontré par l'expérience qu'il s'expose généralement à des inconvénients et à des dommages, celui qui évite ce tribunal où la justice siège comme juge et devant lequel comparait la conscience, à la fois accusée et accusatrice. En lui vous chercheriez vainement cette circonspection, si appréciée chez le chrétien, et qui lui fait éviter les moindres fautes ; cette délicatesse de l'âme, qui convient tout particulièrement au prêtre, et qui s'effarouche de la plus légère offense envers Dieu. Bien plus, cette incurie et cet abandon de soi-même s'aggravent au point de lui faire même négliger le sacrement de pénitence par lequel le Christ a le plus efficacement pourvu, dans son insigne miséricorde, à la faiblesse humaine.

On ne saurait nier, et il faut le déplorer amèrement, qu'il n'est pas rare le cas de celui qui détourne les autres du péché par une prédication enflammée, et qui ne craint rien de pareil pour lui-même et s'endurcit dans ses fautes ; qui exhorte et presse les autres de laver sans retard par le rite sacramentel les souillures de leur âme, et qui s'en acquitte lui-même avec une telle indolence qu'il attend des mois entiers pour le faire ; qui sait répandre l'huile et le vin salutaires sur les plaies d'autrui, et qui, blessé lui-même et gisant sur le chemin, ne se préoccupe pas de faire appel à la main secourable d'un frère qui est presque à côté de lui. Hélas ! Combien il en est résulté et il en résulte encore aujourd'hui, çà et là, d'indignités à l'égard de Dieu et de l'Eglise, de maux pour le peuple chrétien et de honte pour le sacerdoce !

Et Nous, chers Fils, tandis que par devoir de conscience Nous méditons sur ces choses, Notre âme se remplit d'amertume et Notre voix éclate en gémissements. Malheur au prêtre qui ne sait pas tenir son rang et qui souille par ses infidélités le nom du Dieu saint à qui il doit être consacré ! La corruption de ceux qui ont été très bons est la pire : *Sublime est la*

*dignité des prêtres, mais profonde est leur déchéance s'ils pèchent ; réjouissons-nous de leur progrès, mais tremblons pour leur chute : celui qui s'est élevé sur les hauteurs cause moins de joie que n'excite de tristesse celui qui est tombé des sommets ! (2)*

Malheur donc au prêtre qui, oublieux de lui-même, perd le goût de la prière ; qui dédaigne de donner à son âme l'aliment des lectures de piété ; qui ne fait jamais un retour sur lui-même pour écouter la voix accusatrice de sa conscience ! Ni les blessures de son âme qui vont s'envenimant, ni les gémissements de l'Eglise sa mère ne toucheront le malheureux, jusqu'à ce que s'abattent sur lui ces terribles menaces : *Aveugle l'esprit de ce peuple, rends ses oreilles dures et ferme-lui les yeux de peur qu'il ne voie de ses yeux, qu'il n'entende de ses oreilles, qu'il ne comprenne, qu'il ne se convertisse et que je ne le guérisse (57)*

Que le Dieu riche en miséricorde écarte de chacun de vous, chers Fils, ce triste oracle ; ce Dieu qui voit Notre cœur, qui le sait exempt d'amertume envers qui que ce soit, est rempli d'un amour de pasteur et de père envers tous : *Quelle est, en effet, notre espérance, ou notre joie, ou notre couronne de gloire ? N'est-ce pas vous qui l'êtes devant Jésus-Christ Notre-Seigneur ? (58)*

Mais vous voyez vous-mêmes, qui que vous soyez, quels temps sont survenus pour l'Eglise par un secret dessein de Dieu. Considérez de même et méditez à quel point le devoir qui vous lie est sacré, afin qu'après avoir été honorés par elle d'une si haute dignité, vous vous efforciez d'être auprès d'elle, de l'assister dans ses épreuves.

C'est pourquoi, maintenant plus que jamais, le clergé a besoin avant tout d'une vertu qui ne soit pas ordinaire ; d'une vertu absolument exemplaire, ardente, active, tout à fait dispo-

(56) S. Hieron. in Ezech., l. XIII, c. XLIV, v. 30.

(57) Is., VI, 10.

(58) I Thess., II, 19.

sée enfin à faire de grandes choses et à souffrir beaucoup pour le Christ. Et il n'y a rien que Nous demandions à Dieu et que Nous vous souhaitions avec plus d'ardeur à tous et à chacun de vous.

Qu'en vous donc resplendisse d'un éclat inaltérable la chasteté, le plus bel ornement de notre ordre sacerdotal ; par la beauté de cette vertu, de même que le prêtre devient semblable aux anges, ainsi il apparaît plus digne de la vénération du peuple chrétien et produit en plus grande abondance des fruits de salut. Que le respect et l'obéissance, promis solennellement par lui à ceux que le Saint-Esprit a établis pour gouverner l'Église, se fortifient et s'accroissent continuellement ; surtout que les esprits et les cœurs resserrent chaque jour davantage les liens de la fidélité et de la soumission qui sont dues à si bon droit au Siège Apostolique.

Qu'en vous tous règne une charité qui ne recherche en rien son propre avantage, afin qu'après avoir maîtrisé en vous les aiguillons de la jalousie et de l'ambition cupide qui harcèlent les hommes, tous vos efforts concourent, dans une fraternelle émulation, à l'accroissement de la gloire divine.

*La grande multitude des malades, des aveugles, des boiteux, des paralytiques*, cette multitude si malheureuse attend les bienfaits de votre charité ; elles les attendent surtout, ces masses de jeunes gens, espoir très cher de la société et de la religion, entourés qu'ils sont de toutes parts de pièges et d'occasions de corruption.

Appliquez-vous avec ardeur, non seulement à enseigner le catéchisme, ce que Nous vous recommandons de nouveau instamment, mais aussi à bien mériter de tous par tous les moyens que vous suggéreront votre prudence et votre zèle. Soit que vous assistiez, soit que vous préserviez, soit que vous guérissiez, soit que vous apaisiez, vous n'aurez pas d'autre des-

sein ni de plus ardent désir que de gagner ou de conserver des âmes à Jésus-Christ. Oh ! avec quelle activité, quelles fatigues et quelle assurance ses ennemis agissent et s'appliquent pour la perte d'un si grand nombre d'âmes !

L'Église catholique se réjouit et se glorifie, par-dessus tout, du dévouement si digne d'éloges avec lequel son clergé annonce la paix chrétienne, et apporte le salut et la civilisation aux peuples sauvages. Grâce à ses immenses travaux, souvent même au prix de son sang, le royaume du Christ s'étend de jour en jour parmi ces peuples, et la foi chrétienne retire de ses triomphes une nouvelle splendeur.

Que si, chers Fils, en retour des services que vous aurez rendus sous l'inspiration de votre dévouement, on vous jalouse, on vous accable de reproches, on vous calomnie, ainsi qu'il arrive trop souvent, ne vous laissez pas abattre par la tristesse, *ne vous laissez pas de faire le bien* (59).

Ayez devant les yeux ces phalanges d'hommes, aussi remarquables par leur nombre que par leurs mérites, qui, à l'imitation des apôtres, au milieu des opprobres les plus cruels supportés pour le nom du Christ, *allaient joyeusement, bénissant ceux qui les maudissaient.*

Car nous sommes les fils et les frères des saints, dont les noms resplendent au livre de vie et dont l'Église célèbre les mérites : *Ne portons pas atteinte à notre gloire en commettant un crime !* (60)

Lorsque l'esprit de la vocation sacerdotale sera renouvelé et accru chez tous les membres du clergé, Nos autres projets de réforme, quels qu'ils soient, seront, avec l'aide de Dieu, beaucoup plus efficaces. C'est pourquoi ils nous a paru bon d'ajouter à ce que Nous avons déjà dit plus haut quelques conseils

(59) II Thess., 111, 13.

(60) I Macch., IX, 10.



pratiques qui vous aideront à conserver et à entretenir cette vocation. En premier lieu, il est un exercice que tous connaissent et considèrent comme avantageux, mais que tous ne pratiquent pas également, c'est la retraite, pendant laquelle l'âme s'adonne aux exercices dits spirituels ; elle doit être annuelle, autant que possible, et se faire soit individuellement, soit de préférence en commun, ce second mode étant ordinairement plus fécond en résultats, sous réserve, toutefois, des prescriptions épiscopales.

Nous-même avons déjà fait ressortir les avantages de cette institution lorsque Nous avons pris, dans le même ordre d'idées, certaines décisions relatives à la discipline du clergé romain (61).

Et il ne sera pas moins profitable aux âmes qu'une retraite de ce genre ait lieu chaque mois, pendant quelques heures, en particulier ou en commun. Nous sommes heureux de constater que cet usage a été introduit en plusieurs endroits, avec l'approbation des évêques et parfois même sous leur présidence.

Nous avons à cœur aussi de recommander aux prêtres d'établir entre eux, ainsi qu'il convient à des frères, une certaine union plus étroite, avec l'approbation et sous la direction de l'autorité épiscopale. Il convient sans doute qu'ils se groupent en association soit pour s'assurer mutuellement des ressources dans le malheur, soit pour défendre l'intégrité de leur honneur et de leurs fonctions contre les embûches des adversaires, soit pour tout autre motif analogue. Mais il leur importe bien davantage de s'associer en vue du développement de la science sacrée et surtout dans le but de s'appliquer avec une ferveur plus grande aux devoirs de leur sainte vocation et de mieux travailler au salut des âmes en mettant en commun leurs idées et leurs efforts. Les annales de l'Église attestent qu'aux époques

---

(61) Ep. Experiendo, ad Card. in Urbe Vicarium, 27 dec. 1904.

où les prêtres vivaient partout en commun, ce genre d'association fut fécond en heureux résultats. Pourquoi ne pourrait-on pas rétablir à notre époque quelque chose de semblable, en tenant compte de la diversité des pays et des obligations ? Ne pourrait-on pas en attendre à bon droit — et l'Église s'en réjouirait — les mêmes avantages qu'autrefois ?

En fait, il ne manque pas d'associations de cette sorte munies de l'approbation des évêques, et qui sont d'autant plus utiles que l'on y entre plus vite au début même du sacerdoce. Nous en avons Nous-même, au cours de Notre épiscopat, encouragé une dont l'expérience Nous avait montré les avantages et que Nous continuons encore maintenant à entourer, ainsi que d'autres semblables, de Notre Bienveillance toute particulière.

Ces adjuvants de la grâce sacerdotale et ceux du même genre qu'une prudence éclairée suggérera aux évêques, suivant les circonstances, vous devez, chers Fils, les apprécier et les utiliser de telle sorte que de jour en jour *vous marchiez plus dignement dans le chemin de la vocation à laquelle vous avez été appelés* (62), faisant honneur à votre ministère et accomplissant en vous la volonté de Dieu, c'est-à-dire *votre sanctification*.

Tel est, en effet, l'objet principal de Nos pensées et de Nos sollicitudes ; les yeux levés au Ciel, Nous renouvelons souvent, pour tout le clergé, la supplication même de Jésus-Christ : *Père saint, sanctifiez-les* (63). Nous Nous réjouissons à la pensée qu'un très grand nombre de fidèles de toute condition, se préoccupant vivement de votre bien et de celui de l'Église, s'unissent à Nous dans cette prière ; il ne Nous est pas moins agréable de savoir qu'il y a aussi beaucoup d'âmes généreuses, non seulement dans les cloîtres, mais encore au milieu même

(62) Ephes., iv, 1.

(63) Joan., xvii, 11, 17.

de la vie du siècle, qui, dans une oblation ininterrompue, se présentent en victimes saintes à Dieu dans ce but

Que le Très-Haut agrée, comme un suave parfum, leurs prières pures et sublimes, et qu'il ne dédaigne pas Nos très humbles supplications. Que dans sa miséricorde et sa providence il Nous vienne en aide, Nous l'en supplions, et qu'il répande sur tout le clergé les trésors de grâces, de charité et de toute vertu que renferme le Cœur très pur de son Fils bien-aimé.

Enfin, il Nous est doux, chers Fils, de vous exprimer de tout cœur Notre reconnaissance pour les souhaits de bonheur que vous Nous avez offerts, inspirés diversement par votre piété filiale à l'approche du cinquantième anniversaire de Notre sacerdoce. Les vœux qu'en retour Nous formons pour vous, Nous voulons les confier à l'auguste Vierge Marie, Reine des apôtres, afin qu'ils se réalisent plus pleinement.

Celle-ci, en effet, a montré par son exemple aux apôtres, en ces heureux commencements du sacerdoce, comment ils devaient être assidus à la prière commune, jusqu'à ce qu'ils fussent revêtus de la vertu d'en haut ; et cette vertu, elle la leur a obtenue certainement, par ses prières, en bien plus grande abondance, en même temps qu'elle l'a accrue et fortifiée par ses conseils, pour la plus grande fécondité de leurs travaux.

En attendant, Nous souhaitons, chers Fils, que la paix du Christ triomphe dans vos cœurs avec la joie du Saint-Esprit ; ayez-en pour gage la Bénédiction apostolique que Nous vous accordons à tous très affectueusement.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 4 août 1908, au début de la sixième année de Notre Pontificat.

PIE X, PAPE.

## REGARDEZ LA SAINTE HOSTIE



NOUS avons déjà présenté à nos lecteurs des observations dans le sens des suivantes, que nous empruntons à la *Semaine religieuse* de Chambéry.

“ Un décret de Pie X, en date du 18 mai 1907, accorde à ceux qui regardent la sainte Hostie que leur montre le célébrant, à l'élévation de la messe, une indulgence de sept ans et sept quarantaines, pourvu qu'ils disent, en la regardant, l'exclamation de l'apôtre saint Thomas : “ Mon Seigneur et mon Dieu ! ”

“ Mais on a l'habitude de rester profondément prosterné pendant l'élévation. Comment concilier ces deux pratiques ?

“ *Réponse* : Il n'y a pas à modifier l'attitude prosternée que les fidèles ont coutume d'observer pendant l'élévation. Il est facile de s'y conformer pendant la consécration du pain et de la reprendre après avoir accompli l'acte de dévotion que le Souverain-Pontife a enrichi d'indulgences.

“ Comment faire pratiquement ? *Réponse* : Incliner la tête pendant la première genuflexion du prêtre, regarder la sainte Hostie quand il l'élève, et proférer alors l'invocation précitée, puis à la seconde genuflexion s'incliner à nouveau et adorer Notre-Seigneur.

“ Ainsi font les fidèles d'Espagne, où, au temps des hérésies, on tenait pour suspects tous ceux qui ne regardaient pas la sainte Hostie.

“ Au XI<sup>e</sup> siècle, la coutume de l'élévation de l'Hostie après la consécration s'établit pour donner à l'assemblée l'occasion de renouveler sa profession de foi en la présence réelle, et protester ainsi contre l'hérésie de Bérenger, qui niait la présence réelle sous l'espèce du pain. L'usage s'établit alors de sonner, à cet instant, une clochette pour

attirer l'attention des assistants et une cloche pour avertir les absents dans le voisinage de l'église : tous étaient appelés au même acte de vénération.

“ Bossuet n'était donc que l'écho de la vraie tradition de l'Eglise lorsqu'il disait : “ Pendant qu'on “ élève ” le Corps adorable et le calice du Sang précieux, c'est mieux fait de le regarder en silence et avec une profonde humilité. ”

“ Ajoutons, pour être complet, que l'indulgence de 7 ans et 7 quarantaines (plus une indulgence plénière chaque semaine, moyennant la sainte communion, l'orsqu'on a été fidèle à la pratique chaque jour de la semaine), est accordée non seulement aux fidèles qui regardent l'Hostie, quand le prêtre l'élève à la sainte messe, en disant l'invocation : *Dominus meus et Deus meus*--Mon Seigneur et mon Dieu, mais encore à ceux qui la regardent en faisant la même invocation lorsqu'elle est solennellement exposée ”.

---

## EVANGILE DU XVII<sup>e</sup> DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

---

### Notions préliminaires

Résumé de l'évangile. — Jésus, pendant un repas, guérit un hydropique, puis donne quelques conseils sur la place à prendre, dans un festin.

Récits parallèles. — Saint Luc seul raconte ce fait.

Contexte harmonisé. — C'était aux environs de la fête de la Dédicace du temple et, ce qui est plus communément admis, immédiatement après cette octave. Jésus, de retour du côté oriental du Jourdain, y accepte de prendre un repas chez l'un des chefs des Pharisiens. Il s'y passa quatre incidents : guérison de l'hydropique et conseils sur la place à choisir à

table qui font partie de l'évangile de ce jour ; enfin conseils sur les hôtes qu'il faut de préférence inviter, et parabole du grand souper.

**Chronologie.** — C'était à peine trois mois avant la mort du Sauveur, au commencement de janvier. Il venait d'accomplir sa 33<sup>e</sup> année. On était en l'année 30 (qui devrait être 34) de l'ère vulgaire, ou 783<sup>e</sup> de la fondation de Rome.

### Texte de l'évangile

S. Luc, ch. XIV  
vers. 1 à 14.

En ce temps-là (1), Jésus étant entré (2) dans la maison d'un des principaux Phariséens (3), un jour de sabbat (4), pour y assister à un repas (5), ceux qui se trouvaient là l'observaient (6), car il y avait devant lui un homme hydro-pique (7). Jésus, s'adressant donc aux docteurs de la loi et aux phariséens, leur dit (8) : « Est-il permis de guérir le jour du sabbat ? » (9) Mais ils gardèrent le silence ; et lui, prenant cet homme par

### Commentaire littéral

(1) Au mois de janvier qui précéda la mort de Jésus. — (2) Sans doute sur son invitation qui ne fut peut-être pas faite par malveillance. — (3) L'un des notables parmi les Phariséens qui n'avaient pas de chefs proprement dits. — (4) C'est la 3<sup>e</sup> fois que saint Luc mentionne une guérison un jour de sabbat. Les deux autres sont celle de l'homme à la main desséchée (peu de temps après la 2<sup>e</sup> Pâque) et celle de la femme malade depuis 18 ans (qui précède presque immédiatement la présente guérison de l'hydropique). — (5) C'était sans doute le repas du soir. — (6) Jaloux de la popularité du Sauveur, ils cherchaient quelque chose de repréhensible dans sa conduite et dans ses paroles pour le lui reprocher publiquement. Si en effet Jésus guérit ce malade, on l'accusera de violer le sabbat ; s'il refuse, on en conclura qu'il n'est pas si miséricordieux, ni si puissant qu'on pense. On diminuera ainsi son prestige. — (7) On ne peut dire si on l'avait amené là dans le dessein de tendre un piège au Maître, ou s'il y était venu pour obtenir sa guérison.—

la main, le guérit et le renvoya. Il leur dit ensuite (10) : « Qui de vous, si son âne ou son bœuf vient à tomber dans un puits (11), ne se hâte de l'en retirer, même le jour du Sabbat ? Ils ne pouvaient rien lui répondre (12).

(13) Remarquant ensuite que les convives choisissaient les premières places, il leur proposa cette parabole (14) : Quand vous serez invité à des no-

(8) L'hydropique (seul mentionné dans l'évangile) n'osa peut-être pas implorer sa guérison, intimidé par l'attitude agressive de ceux qui l'entouraient. Aussi Jésus prend-il l'initiative de la guérison. Mais il posera tout d'abord une question qu'il avait déjà posée dans la synagogue de Capharnaüm, il y a 7 mois, après la 2e Pâque. — (9) Les Pharisiens exagéraient l'observance du sabbat jusqu'au point de défendre le plus petit acte de charité envers le prochain. — (10) Jésus guérit d'abord le malade, puis explique ou motive sa conduite, par un argument *ad hominem*. — (11) Il s'agit des puits dont l'ouverture n'est pas entourée de la margelle habituelle en pierres destinée à préserver des accidents les hommes et les animaux. On n'hésite pas dans ce cas à faire un travail manuel considérable et l'on voudrait défendre à celui qui en a reçu le pouvoir de Dieu, de faire en un instant, par un contact ou une parole, la guérison d'un malade ! — (12) « Ecrasés par sa logique, terrifiés par sa puissance indéniable » ils cachèrent leur confusion en se précipitant vers la table. Après cette leçon de charité, le Sauveur va en donner une d'humilité.

(13) C'est-à-dire à un repas de noces, le soir. C'était alors l'usage de manger couché sur un lit appelé divan et appuyé sur le bras gauche. Chaque lit contenait trois personnes ou plus. La place d'honneur était au milieu de chaque lit, à gauche se plaçait le

ces, leur dit-il, ne prenez point la première place, de peur (15) qu'il ne se trouve parmi les conviés quelqu'un plus élevé en dignité que vous, et que celui qui vous aura invités tous deux ne vienne vous dire : « Cédez votre place à celui-ci » ; et qu'alors vous n'ayez la honte de descendre à la dernière place. Mais quand vous serez invité, allez vous mettre à la dernière place (16) ; de sorte que celui qui vous a invité vous dise lorsqu'il viendra : « Mon ami, montez plus haut » : ce qui sera un honneur pour vous aux yeux de tous les convives ; car celui qui s'élève sera humilié, et celui qui s'humilie sera élevé (17).

deuxième et le troisième occupait la droite. Chacun se précipita sous les yeux de Notre-Seigneur pour occuper une place de milieu. Le Maître en profite pour faire connaître l'esprit du royaume de Dieu qu'il vient fonder et la conduite qu'il doit inspirer. — (14) Parabole non dans le sens propre de fiction transparente destinée à enseigner une vérité, mais dans le sens général d'exemple ou comparaison. — (15) Notre-Seigneur n'indique pas par ces mots le motif qui doit être surnaturel et procéder de l'humilité, mais un effet naturel de la conduite qu'il conseille. — (16) Celle que vous croyez sincèrement mériter. — (17) « S'adressant à des orgueilleux, il les prend par leur faible. Mais il ne se contente pas d'apparences qui seraient des calculs et des raffinements de vanité, toujours il veut que cet extérieur de modestie procède d'un vrai principe d'humilité » (Gaume).

### Réflexions

*Ceux qui se trouvaient là l'observaient...* « Cette conduite n'est que trop commune dans le monde, où l'on s'observe, où l'on s'épie, dans l'intention de trouver quelque matière à la raillerie et à la critique. Celui qui sent en lui-même quelque germe de cet esprit de malignité, doit se faire cette double réflexion qu'il ne voudrait pas être lui-même l'objet de semblables rail-



leries, et que cet esprit de critique finit toujours par rendre odieux celui qui s'y livre. — *Un homme hydropique...* L'hydropisie est l'image de l'orgueil. L'orgueilleux est comme gonflé par la complaisance en lui-même. L'âme qui en est atteinte subit comme une sorte de décomposition. Ses pensées, ses désirs sont viciés par des sentiments de vanité. La grâce ne circule plus qu'avec peine dans cette âme ; la prière qui en est le canal est négligée, ou faite dans de mauvaises conditions. Abandonné à ses propres forces, elle est impuissante à lutter contre l'attrait du mal. Sa faiblesse augmente de jour en jour. A l'heure de la tentation, l'orgueilleux succombe ; c'est la mort pour son âme ; c'est le châtement de son orgueil. — *Est-il permis...* L'illusion de ces Phariséens représente celle de nombreux chrétiens qui font consister toute leur piété dans certaines pratiques extérieures, mais ne se mettent pas en peine d'acquérir la vertu. Ils ne voudraient pas manquer la messe le dimanche et les jours de fêtes, mais ils laissent leurs pensées s'égarer sur toutes sortes de mauvais désirs. Ils ne voudraient pas prendre le bien du prochain, mais ils le poursuivent de leur haine et lui enlèvent sa réputation par leurs médisances même graves. Agir ainsi, c'est se conduire en pharisien, mais non en chrétien. — *Allez vous mettre à la dernière place...* « Mais prenez la de cœur, et convaincu que c'est celle-là qui vous convient ; car se mettre à la dernière place dans le but de se faire inviter à monter à la première, c'est, par un raffinement calculé, vouloir jouir du double bénéfice de l'humilité et de l'orgueil. (S. Jean Chrysostome). — *Car celui qui s'élève sera humilié...* « Comme l'ombre, l'honneur s'attache à celui qui le fuit, il fuit celui qui court après lui ». (Cornelius a Lapide).

### Résolutions


N'observer le prochain que dans le but de découvrir ses qualités ; rechercher avec soin ses propres défauts et ses incli-

nations, afin de se bien connaître et de pouvoir ainsi se mépriser intérieurement, avec sincérité ; ne jamais rechercher l'estime du prochain ; ne jamais s'émouvoir lorsqu'on est méprisé ou méconnu.

#### Prière

« Dieu tout-puissant, aidez-moi à pratiquer les belles vertus de charité et d'humilité. Vous le maître du ciel et de la terre, vous vous êtes humilié par amour pour moi jusqu'à prendre la forme d'un esclave ; et moi qui ne suis que misère et péché j'ose m'enorgueillir de mon néant ! » (Mosnier). « Hélas ! ô divin Jésus, je suis plus malade que cet hydropique... : me voici devant vous, guérissez-moi, ô mon Sauveur ! guérissez-moi de mon orgueil, de ma langueur, de ma faiblesse et de cette soif insatiable des biens, des plaisirs et des honneurs de ce monde, afin de pouvoir être enivré de ce torrent de délices que goûtent vos saints dans l'éternité. Ainsi soit-il ». (Duquesne).  
J. S.

### CONVERSIONS DANS LES ETATS-UNIS

 N annonce la conversion au catholicisme du Rév. M. Garvey, ministre épiscopalien de Sainte-Elisabeth, à Philadelphie. Les diaconesses de Philadelphie dont il était le directeur spirituel, viennent de voir une des leurs, la Révérende Mère Eddy, fondatrice et supérieure générale des Sœurs de Marie, passer à l'Eglise romaine. Elle vient de solliciter son admission comme postulante dans une Congrégation catholique du Delaware.

L'Eglise épiscopalienne se disloque : tandis que certains vont aux sectes proprement protestantes, beaucoup viennent au catholicisme. Le *New World* de Chicago énumère 40 ministres tout récemment convertis.

---

## ESPERANTISTES CATHOLIQUES

---

Le quatrième congrès de l'*Esperanto* (langage conventionnel qu'on espère rendre universel) se réunira cette année en Allemagne, à Dresde, du 5 au 20 août. Les espérantistes catholiques auront des réunions spéciales et aussi une messe avec prédication en esperanto. Plusieurs ecclésiastiques font partie de ce Congrès.

Le sermon en esperanto sera donné par M. le chanoine Pichot avec l'autorisation de Mgr le Vicaire apostolique de Saxe, accordée très aimablement.

On le voit, les catholiques occupent leur place dans ce mouvement. Ils ne négligent pas cette force que pourrait être une langue auxiliaire internationale.

---

## AU BON-PASTEUR

---

### Cérémonie religieuse

**L**E mardi 8 septembre, le Très Révérend Père Dagnaud, supérieur provincial des Eudistes, présidait une cérémonie religieuse de prise d'habit.

*Ont revêtu le saint-habit* : Mlle Ernestine Forget, de Terrebonne, dite Sœur Marie-Alice de Jésus ; Mlle Maria Racette, de Montréal, dite Sœur Marie de Sainte-Irène ; Mlle Antoinette Racette, de Montréal, dite Sœur Marie de Sainte-Catherine de Sienna ; Mlle Marguerite Landry, de Grand-Ance, dite Sœur Marie de Saint-François-Régis ; Mlle Laurentia Perrier, de Saint-Edouard, dite Sœur Marie de Saint-Josaphat ; Mlle Marcelline Clermont, de Chute-à-Blondeau, dite Sœur Marie de Saint-Georges.

---

## SŒURS DE MISERICORDE

### Cérémonies religieuses

**L**E mardi, 8 ducourant, avait lieu dans la chapelle des Sœurs de Miséricorde une cérémonie de prise d'habit et de profession religieuse présidée par M. le chanoine Roy, supérieur ecclésiastique de la communauté. L'allocution de circonstance a été donnée par le Rév. Père C. Lemire, C. S. R., prédicateur de la retraite.

*Ont revêtu le saint habit* : Mlles Marie-Anne-Nellie Daignault, dite Sœur Saint-Olivier, de Montréal ; Marie-Flore Audet, dite Sœur Sainte-Isabelle, de Saint-Hyacinthe.

*Ont prononcé leurs vœux* : Sœur Sainte-Hilda, née Marie-Aurore-Bernadette Richard, de Saint-Arsène ; Sœur Saint-Emile, née Marie-Eva Bonenfant, de Montréal ; Sœur Saint-Ulric, née Marie-Augustine Lévesque, de Sainte-Angèle-de-Rimouski.

*Ont prononcé leurs vœux perpétuels* : Sœur Sainte-Scholastique, née Marie-Alida Brunelle, de Saint-Ephrem d'Upton ; Sœur Saint-Aimé, née Marie-Joséphine Joly, de Sainte-Elisabeth ; Sœur Saint-Ignace de Loyola, née Marie-Virginie Martel, d'Ottawa.

## AVIS

M. Léon Rer aud, jeune homme de dix-huit ans, employé de banque, est disparu de chez lui, depuis le 28 août dernier. On le sait sans argent presque et probablement malade. Il aurait été vu du côté de Maisonneuve, le jour de sa disparition. La famille nous prie de demander à messieurs les curés de bien vouloir faire quelques recherches à son sujet. Toute nouvelle le concernant serait reçue avec reconnaissance au numéro 880, rue Sainte Catherine-Ouest, Montréal.